

# Moustique tigre

(*Aedes albopictus*)



## PROVENANCE

Originaire d'Asie du Sud-Est, le moustique tigre (*Aedes albopictus*) s'est propagé dans le monde entier depuis une trentaine d'années par l'accroissement des échanges internationaux de pneumatiques usagés mais aussi par sa capacité d'adaptation à divers milieux.



## IMPACT SUR LA SANTÉ

Ce moustique est beaucoup plus agressif envers l'Homme que d'autres espèces. En piquant une personne atteinte d'une maladie grave comme la dengue, le chikungunya ou encore à virus Zika, ce moustique devient vecteur et peut alors transmettre la maladie à d'autres personnes en les piquant à leur tour.



## PROBLÉMATIQUE EN FRANCE

Vu pour la 1ère fois à Menton en 2004. En 2018, il est implanté et actif dans 51 départements métropolitains. En Grand Est, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin sont respectivement touchés depuis 2015 et 2016.

## ETAT DE LA LUTTE EN FRANCE

La lutte en France métropolitaine s'organise par département, par le biais d'opérateurs de démoustication.

En Grand Est, le Syndicat de Lutte contre les Moustiques 67 et la Brigade Verte du Haut-Rhin assurent des missions de surveillance, de prévention et de lutte contre le moustique tigre.



SYNDICAT de  
LUTTE contre les  
MOUSTIQUES  
67

## COMMENT LIMITER SA PRÉSENCE ?

> Eviter l'eau stagnante

La larve de moustique se contente de peu d'eau pour son développement : l'équivalent d'un bouchon de bouteille suffit ! Il est donc impératif de couvrir les récupérateurs d'eau, de renouveler l'eau des gamelles/abreuvoirs régulièrement, de vider les soucoupes des pots de fleurs ou de jardinières. Il faut aussi ranger à l'abri de la pluie les jouets, brouettes, seaux, arrosoirs... pouvant se remplir lors d'une averse. Les gouttières et rigoles doivent également être entretenues régulièrement afin de permettre un bon écoulement des eaux de pluie.

## COMMENT SE PROTÉGER ?

> Adopter les bons réflexes



Afin de se protéger des risques liés aux piqûres, des gestes simples sont à adopter : porter des vêtements longs et amples lors de risques d'exposition, aménager l'habitat par l'installation de moustiquaires, se renseigner sur les zones à risques (surtout lors des voyages), utiliser des produits répulsifs...

Rester particulièrement vigilant au retour d'un voyage dans un pays où la présence du virus de la dengue, du chikungunya et du Zika est connue (<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/>) et consulter un médecin en cas de fièvre brutale et de douleurs articulaires ou de courbatures.



L'utilisation de produits répulsifs doit se faire dans le respect des conditions d'emploi. Ils doivent être évités pour les femmes enceintes et les nourrissons.

## DONNÉES CHIFFRÉES

54

Cas autochtones répertoriés de dengue, Zika ou chikungunya depuis 2010

51

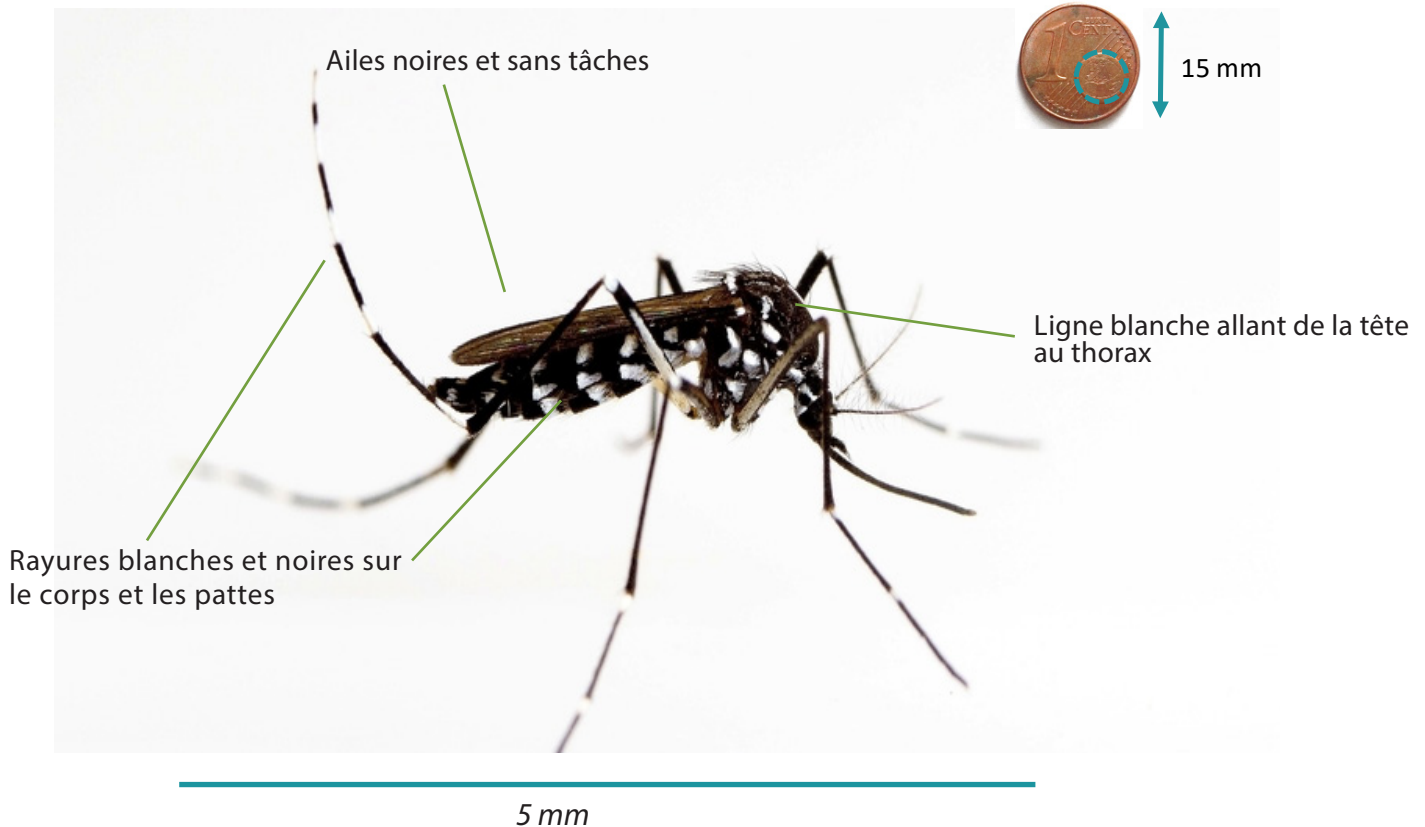
Départements métropolitains concernés en 2018

Action pilotée par FREDON Grand Est avec l'appui financier de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement III

# Moustique tigre

(*Aedes albopictus*)

Le moustique tigre mesure 5 mm : il tient dans le globe d'une pièce de 1 centime d'euro. Attention, certains moustiques présentent également des rayures mais ne sont pas forcément des moustiques tigres.

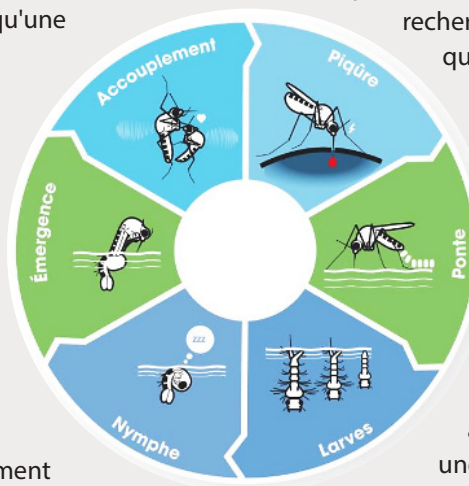


## Cycle de vie du moustique tigre

Le moustique adulte vit environ deux mois, et la femelle ne s'accouple qu'une seule fois.

D'une phase aquatique, le moustique passe alors à une phase aérienne. Les adultes sont présents de mai à novembre.

La larve passe par 4 stades larvaires avant de devenir une nymphe : c'est à ce moment que se produit la métamorphose en moustique adulte.



Après la fécondation, la femelle part à la recherche d'un hôte à piquer : le sang qu'elle aspire est nécessaire au développement de ses oeufs. Le mâle se nourrit uniquement de nectar.

Elle va ensuite pondre ses oeufs dans un gîte larvaire (point d'eau stagnante).

L'oeuf doit être mis en milieu aquatique pour éclore et donner une larve. Il peut rester en latence plusieurs mois en attendant des conditions favorables.

Extrait de la brochure éditée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin

Action pilotée par FREDON Grand Est avec l'appui financier de l'Agence Régionale de Santé dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement III